

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Du canot à glace sur le Saint-Laurent au parapluie de berger des Pyrénées : les inventaires du patrimoine culturel immatériel au Québec et en Aquitaine

Patricia Heiniger-Castéret and Mathilde Lamothe

Number 30, Fall 2016

Patrimoine oral et valorisation à l'ère du numérique (1^{ère} partie)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056920ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056920ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Heiniger-Castéret, P. & Lamothe, M. (2016). Du canot à glace sur le Saint-Laurent au parapluie de berger des Pyrénées : les inventaires du patrimoine culturel immatériel au Québec et en Aquitaine. *Port Acadie*, (30), 57-75. <https://doi.org/10.7202/1056920ar>

Article abstract

Owing to the Inventory of Ethnological Resources for Intangible Heritage (IREPI), begun in 2003-2004, Québec became a pioneer in the creation of an inventory of intangible cultural heritage on its territory. In selecting resource persons or "heritage bearers," Université Laval's Canada Research Chair in Ethnological Heritage has developed a methodology combining interview techniques and audio-visual techniques to conduct field surveys. These collected data are valorized by means of new technologies by creating a multimedia inventory on the Internet, rather than by the "classical" method of a simple paper inventory or by card. In 2006, France embarked on this trend based on the methodology used in Québec. One of the pilot operations, conducted in Aquitaine, also turns to audiovisual tools to image the inventory of intangible cultural heritage, following a research method combining an empirical approach, inventory sheets (text description and short films), and dissemination in the form of physical and virtual exposure. If these ethnological-style methods of investigation seem similar, these inventories emerge in a particular historical, social, and political context that shapes and models them according to the rhetoric of heritage or the institutional and legal frameworks in place on either side of the Atlantic. The temporal problems of survey work, of the conservation and use of collected data, and of the "heritage gaze" and its construction are also inherent to these applied research projects.

Du canot à glace sur le Saint-Laurent au parapluie de berger des Pyrénées : les inventaires du patrimoine culturel immatériel au Québec et en Aquitaine

Patricia Heiniger-Castéret
Université de Pau et des Pays
de l'Adour

Mathilde Lamothe
Université de Pau et des Pays
de l'Adour / Université Laval

Résumé

Avec le projet d'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel (IREPI) débuté en 2003-2004, le Québec figure parmi les pionniers à mener un inventaire du patrimoine culturel immatériel sur son territoire. Sélectionnant des personnes-ressources ou « porteurs de patrimoine », la Chaire de recherche du Canada du patrimoine ethnologique de l'Université Laval a développé une méthodologie alliant des techniques d'entretien et des techniques audiovisuelles pour mener des enquêtes de terrain. Ces données collectées sont valorisées par le biais des nouvelles technologies en créant un inventaire multimédia sur internet, et non par la méthode « classique » d'un simple inventaire papier ou par fiche. En 2006, la France se lance dans cette entreprise en s'inspirant de la méthodologie utilisée au Québec. L'une des opérations-pilotes, menée en Aquitaine, se tourne également vers les outils audiovisuels pour mettre en image l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, en suivant une méthode de recherche alliant démarche empirique, fiches d'inventaire (description textuelle et réalisation de court-métrages) et valorisation sous forme d'exposition physique et virtuelle. Si les méthodes d'investigation pensées sur le mode ethnologique semblent similaires, ces inventaires émergent dans un contexte historique, social et politique particulier qui les façonne et les modèle en fonction de la rhétorique patrimoniale ou du cadre institutionnel et juridique en vigueur de chaque côté de l'Atlantique. Les problèmes de temporalités du travail d'enquête, de conservation et d'exploitation des données collectées, de « regard patrimonial » et de sa construction sont également inhérents à ces projets de recherche appliquée.

Abstract

Owing to the Inventory of Ethnological Resources for Intangible Heritage (IREPI), begun in 2003-2004, Québec became a pioneer in the creation of an inventory of intangible cultural heritage on its territory. In selecting resource persons or "heritage bearers," Université Laval's Canada Research Chair in Ethnological

Heritage has developed a methodology combining interview techniques and audiovisual techniques to conduct field surveys. These collected data are valorized by means of new technologies by creating a multimedia inventory on the Internet, rather than by the "classical" method of a simple paper inventory or by card. In 2006, France embarked on this trend based on the methodology used in Quebec. One of the pilot operations, conducted in Aquitaine, also turns to audiovisual tools to image the inventory of intangible cultural heritage, following a research method combining an empirical approach, inventory sheets (text description and short films), and dissemination in the form of physical and virtual exposure. If these ethnological-style methods of investigation seem similar, these inventories emerge in a particular historical, social, and political context that shapes and models them according to the rhetoric of heritage or the institutional and legal frameworks in place on either side of the Atlantic. The temporal problems of survey work, of the conservation and use of collected data, and of the "heritage gaze" and its construction are also inherent to these applied research projects.

Mots clés

patrimoine culturel immatériel, inventaire, multimédia, archivage, méthodologie

Keywords

intangible cultural heritage, inventory, multimedia, archival storage, methodology

À la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (2003) est associé un texte-cadre dont le contenu redonne un autre élan à la discipline anthropologique tout en lui donnant une orientation spécifique. En effet, la ratification de cette Convention implique, entre autres, l'établissement d'un inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) sur le territoire de chaque État-membre signataire, sans qu'il y ait de méthodologie imposée. Ceci laisse par conséquent une grande liberté à chacun pour mener son inventaire des pratiques culturelles et vivantes. En effet la France ayant ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2006, le Ministère de la Culture a donc entrepris un inventaire de son patrimoine. De son côté le Québec, n'étant pas un État mais une province du Canada (qui, lui, n'a pas ratifié cette Convention), demeure paradoxalement en avance sur la méthodologie d'inventaire du patrimoine ethnologique en jouant la carte des nouvelles technologies.

Cette modélisation des méthodes d'inventorisation du PCI mérite d'être approfondie pour comprendre dans quelles réflexions et cadres internationaux se placent ces inventaires qui ne font

seulement pas qu'appliquer un outil juridique normé par l'UNESCO : inventorier le PCI, considéré comme un méta-discours culturel¹, suppose avoir une analyse réflexive sur la posture du chercheur et sur la méthodologie employée dans le cadre de ces inventaires.

Historique du patrimoine culturel immatériel au Québec

Pour rappeler très brièvement les faits, une longue histoire de conflits et de traités a opposé les Anglais et les Français depuis le seizième siècle sur ces terres du Nouveau Monde. Elle aboutit à la victoire des troupes britanniques lors de la bataille de Québec en 1759. Toutefois cette Nouvelle-France conserve et entretient toujours certaines références à la vieille France comme l'enseignement de la langue française, des valeurs conservatrices et familiales et des traditions². Ces messages et valeurs sont notamment véhiculés par le biais des Collèges jésuites dont le Séminaire de Québec, fondé en 1663, demeure le premier centre de formation du clergé et de l'élite intellectuelle et crée l'Université Laval en 1852. Ainsi ce qui était perçu comme une « identité française » au début de la colonie (les colons du dix-septième siècle) devient progressivement une « identité canadienne-française », traduisant la descendance des « nouveaux arrivants » qui font face à la tutelle anglaise depuis le dix-huitième siècle, avant d'être aujourd'hui devenue une « identité des francophones d'Amérique du Nord ».

Les recherches sur la langue et la culture, notamment les traditions populaires et la littérature orale, des Français d'Amérique vont se construire avec deux personnages principaux : Marius Barbeau (1883-1969) et Luc Lacourcière (1910-1989). Les travaux de Marius Barbeau sont influencés par la branche de l'anthropologie culturaliste américaine et les théories diffusionnistes de Franz Boas (1858-1942) qui insiste sur le phénomène d'acculturation et sur la totalité culturelle : chaque société doit être étudiée dans son

1 Barbara Kirshenblatt-Gimblett, « Intangible Heritage as Metacultural Production », dans *Museum International*, vol. 56, n° 1-2, 2004, p. 52-65.

2 Françoise Épinette, *La question nationale au Québec*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 126.

système et dans sa langue. D'abord missionné en 1911 pour collecter des contes canadiens-français chez les Algonquins et les Hurons de la côte Est, il réalise un travail de catalogage (enregistrements, photographies des terrains, etc.) et recueille le premier grand fonds sonore de chants et de contes des francophones d'Amérique du Nord.

Ces études de folklore en Amérique du Nord vont être reprises et institutionnalisées par l'Université Laval à Québec, avec la création d'une Chaire de folklore qui étudie tous les aspects du folklore canadien-français et en particulier les traditions orales avec les chants, contes et récits folkloriques. Cette Chaire constitue alors l'acte de naissance de l'enseignement universitaire de l'ethnologie au Canada français³ et une première reconnaissance du patrimoine comme objet d'étude universitaire. Les raisons d'étudier le folklore canadien, à travers un enseignement théorique et épistémologique, sont présentées dans le « plan-projet » du 28 janvier 1944 rédigé par Luc Lacourcière et cosigné par Félix-Antoine Savard⁴ :

[...] d'abord « à cause de sa valeur intrinsèque : en effet il est le signe d'une haute civilisation ; ensuite parce qu'il peut apporter une contribution scientifique d'un intérêt exceptionnel à l'étude critique des anciens textes oraux et de la langue française au Canada ; en troisième lieu parce qu'il peut vivifier les lettres et les arts au Canada⁵ ».

À travers cette Chaire de Folklore, s'effectue aussi une formation d'idées nationalistes des Canadiens francophones qui

3 Catherine Velay-Vallentin, « Usages de la tradition et du folklore en France et au Québec (1937-1950) : l'investiture d'une politique », dans *Une langue, deux cultures. Rites et symboles en France et au Québec* sous la direction de Gérard Bouchard et Martine Ségalen, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 273-305.

4 Personnage à multiples facettes, Félix-Antoine Savard (1896-1982) est à la fois écrivain, professeur à l'Université Laval et amateur de folklore canadien français puisqu'il accompagna Luc Lacourcière sur le terrain en Gaspésie, en Acadie et dans Charlevoix : ils figurent parmi les pionniers de l'enquête orale au Québec en recueillant des chants et contes issus du répertoire traditionnel populaire.

5 Jean-Pierre Pichette, « Luc Lacourcière et l'institution des Archives de folklore à l'université Laval (1936-1944). Autopsie d'une convergence », dans *Rabaska* [en ligne], vol. 2, 2004, p. 11-29.

laissent perplexes les générations suivantes d'ethnologues quant à leur méthodologie et leur utilisation. En effet jusqu'au milieu du vingtième siècle environ, Marius Barbeau, Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard recourent aux traditions pour justifier l'existence de la nation canadienne-française en Amérique du Nord. Les recherches de ces folkloristes se concentraient exclusivement sur la vie quotidienne rurale, dans un milieu préindustriel qui préserverait ces traditions indemnes et non pas dans des secteurs marginalisés socialement ou traduisant une forme de prolétariat comme dans les faubourgs de Québec⁶.

Un centre d'archives est également créé en 1944 par Luc Lacourcière : les Archives de Folklore de l'Université Laval, dans lesquelles les matériaux ramassés lors des collectes (photographies, documents écrits et sonores) sont conservés. En effet en Amérique du Nord, les universités sont également des centres d'archives comme les municipalités, les entreprises ou les bureaux administratifs. Même si les Archives publiques du Canada ont été créées en 1903, devenues en 1987 les Archives nationales du Canada, il n'existait pas, jusqu'à récemment, un système d'archivage départemental tel que nous le connaissons en France. Cette spécificité de l'Université Laval dans l'inventaire du patrimoine francophone en Amérique du Nord repose donc sur cette base documentaire constituée par Luc Lacourcière et ses collaborateurs.

Influences sur le plan politique

Ces prémices d'institutionnalisation sur le plan scientifique, incarnées par la Chaire de Folklore et les Archives de Folklore de l'Université Laval, seront relayées sur le plan politique vers la fin du vingtième siècle. La célèbre « Révolution tranquille » (années 1960-1970), mouvement libéral et réformiste, voit s'opérer un renforcement du rôle étatique, notamment par le biais des administrations culturelles, pour identifier, protéger et valoriser ce

6 Serge Gauthier, *Charlevoix ou la création d'une région folklorique. Étude du discours de folkloristes québécois (1916-1980)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 208 p.

patrimoine non plus qualifié de « franco-canadien » mais devenu « québécois ». De façon concomitante, le folklore se trouve également réactivé à travers une quête des traditions exprimant une certaine reconnaissance identitaire en arrière-plan, tandis qu'apparaissent les premiers inventaires ethnologiques menés par le gouvernement dont l'Inventaire des biens culturels (1975-1978)⁷ qui engendrera de multiples travaux réalisés dans un esprit d'« ethnographie de sauvegarde et d'urgence » : l'inventaire des artisans traditionnels du Québec, l'inventaire des artistes populaires, l'inventaire des calvaires et croix de chemins, etc.⁸ Ces inventaires gouvernementaux vont alimenter les axes de recherche des chercheurs de l'Université Laval, travaillant alors principalement sur des projets d'inventaire, de catalogues ou de typologies du patrimoine, ainsi que sur sa mise en valeur dans un cadre muséal, découlant de l'étude de la culture matérielle.

En 2002, une table ronde des ministres de la culture – où siégeaient d'ailleurs des représentants du Québec – intitulée « Le patrimoine culturel immatériel, miroir de la diversité culturelle », sous l'égide de l'UNESCO, aboutit à la Déclaration d'Istanbul qui appelle l'UNESCO à défendre le patrimoine culturel immatériel et incite à élaborer une Convention internationale appropriée, qui se concrétise en 2003. Dans le même temps, les recherches scientifiques sur le PCI se renforcent au Québec avec la création, également en 2003, de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique à l'Université Laval.

Historique du patrimoine culturel immatériel en France

Sans entrer dans une chronologie détaillée concernant le développement du folklore puis de l'ethnologie du domaine français, qui irait de l'Académie Celtique (1804) au Musée des

7 Cette loi est précédée par une autre « Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique » (1922), soulignant déjà l'intérêt étatique pour le patrimoine (matériel).

8 Martine Roberge, « Émergence d'une ethnologie contemporaine plurielle à l'Université Laval : bilan des terrains, approches et méthodes », dans *Ethnologues*, n° 26, 2004, p. 139-178.

civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), nous soulignerons quelques jalons qui pointent le basculement de l'objet de folklore ou de l'objet ethnographique à l'analyse des pratiques vivantes dont le PCI n'est qu'un prolongement ou une dénomination récente, mais les mots ont leur puissance et permettent de redéfinir certains contours. Il y a chez les ethnologues du domaine français un *double bind* qui s'exprime vis-à-vis de cette catégorie patrimoniale, cette attirance-répulsion s'est fixée sur l'un des éléments méthodologiques qui engage le chercheur sur la pratique de l'inventaire et plus précisément de « l'inventaire patrimonial », élément dont la discipline s'est écartée depuis les années 1960⁹.

Pourtant les premiers balbutiements de ce qui allait devenir une science nommée folklore se sont structurés, en France, dans la dynamique de la création des « Monuments français¹⁰ » et de la naissance du concept de « Monument historique ». L'inventaire y est déjà présent en germe, et la segmentation à l'élément patrimonial s'est imposée. Par ailleurs la philosophie dans laquelle se développent ces notions de monuments et de patrimoines nationaux met en avant les concepts d'urgence et de sauvegarde. Le mort prend le pas sur le vif et le présent comme le futur se pensent à travers les traces d'un passé choisi et érigé en monument¹¹.

Durant tout le dix-neuvième siècle, la collecte de données ethnographiques se développe autour d'axes majeurs que sont les contes, les chansons, les rites calendaires, les rites sociaux du berceau à la tombe ou les éléments de la vie matérielle, et les premières méthodologies de classement et d'inventaire se mettent en place. Un autre point qu'il ne faut pas oublier dans l'« exceptionnalité française », c'est la difficulté de l'État à reconnaître une diversité culturelle comme linguistique présente sur son sol, préférant

9 Si l'ethnologie en général s'écarte de la pratique de l'inventaire, il est des domaines où il est central comme pour tout ce qui touche à la littérature orale ou les chansons et musiques de tradition orale.

10 Nicole Belmont (dir.), *Aux sources de l'ethnologie française. L'Académie celtique*, Paris, CTHS, 1995, 285 p.

11 Michel de Certeau, Julia Dominique et Jacques Revel, « La beauté du mort », dans *La culture au pluriel*, nouvelle éd., Seuil, Paris, 1993, p. 45-72.

le développement de l'anthropologie des mondes exotiques au folklore-ethnologie du domaine français. Cette matière s'est donc développée quasiment hors du champ académique portée par des amateurs avertis entretenant entre eux une correspondance fournie¹² et par la création de sociétés savantes accompagnées de leurs revues.

Quant à l'institution muséale, elle renforcera la notion d'élément patrimonial par la pratique de l'inventaire lié aux collections et aux nomenclatures scientifiques. Pour ce qui est du domaine ethnologique, mis à part l'importante collection d'objets de culture provençale rassemblée et scénographiée par Frédéric Mistral au Museon Arlaten¹³, au niveau national, les collections du domaine français sont présentées au Musée du Trocadero ; elles trouveront une destination spécifique sous la houlette de Georges-Henri Rivière à partir de 1937 et la création du Musée National des Arts et Traditions Populaires. Cependant l'axe principal qui guidera l'ensemble des chercheurs et chercheuses de cette institution à ses débuts sera de constituer des collections nationales d'éléments culturels supposément en voie de disparition¹⁴.

Les années 1960 sont marquées par une ethnologie renouvelée et une mise à l'écart des inventaires de pratiques vivantes. Deux publications marquent ce changement de cap, *La Tarasque* de Louis Dumont¹⁵ et « Célibat et condition paysanne » de Pierre Bourdieu¹⁶ qui, par une ethnographie minutieuse, inscrivent les pratiques festives et de l'intime dans le champ du social. Concomitamment des Recherches Coopératives sur Programme (RCP), premières grandes enquêtes pluridisciplinaires, sont lancées par le CNRS et le MNATP¹⁷ à partir de 1961. Elles sont centrées sur des périmètres

12 Félix Arnaud, *Correspondance*, éd. établie et présentée par Guy Latty, Confluences, Bordeaux, 1999, 497 p.

13 Marie-Hélène Guyonnet, « Une Provence "éternelle": les musées félibréens », dans *Ethnologie française*, 2003, vol. 33, p. 391-397.

14 Catherine Velay-Vallentin, *op. cit.*

15 Publié en 1951 chez Gallimard.

16 Publié en 1962 dans la revue *Études Rurales*, n° 5-6, p. 32-135.

17 Cinq RCP ont été menées ayant donné lieu à de multiples publications : Plozevet (1961-1965), l'Aubrac (1963-1966), le Châtillonnais (1966-1968), les Pyrénées

ruraux, considérés, par les biologistes, comme des isolats humains et donnent lieu à des axes d'investigations multiples. Cependant cette recontextualisation de la recherche prolonge catalogues et inventaires qui continuent d'être pratiqués et alimentés par les collectes de contes et de chansons, les révisions des atlas linguistiques et des atlas d'architectures rurales. La recherche de terrain élabore, voire enrichit, thésaurus et bases de données.

En 1981, au sein du Ministère de la Culture, est créée la Mission du Patrimoine Ethnologique, caractérisée par certains auteurs comme un élément étatique de contrôle des mouvements régionalistes ainsi que des collectes orales et ethnographiques réalisées par certains de leurs représentants¹⁸. Instrument de l'action publique, elle organise des formations, canalise la recherche sur le territoire et crée des postes d'ethnologues régionaux au sein des DRAC, sauf en Aquitaine où pourtant la question basque est brûlante dans ces années-là, mais il est vrai que les points culturels portés par les associations basques sont directement gérés par le Ministère de l'Intérieur. Aujourd'hui la Mission a été intégrée au sein du Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique scientifique (DPRPS) de la Direction Générale des Patrimoines (DGP). C'est cette dernière qui a en charge la gestion, en sus du patrimoine ethnologique, du dossier Patrimoine culturel immatériel (PCI), la méthodologie d'inventaire et sa valorisation, depuis 2006. Deux points ont heurté la communauté scientifique des ethnologues : la pratique des inventaires¹⁹, comme déjà souligné, et l'intervention de l'UNESCO comme organe régulateur dans les pratiques culturelles des États-membres²⁰. Seules les associations de culture régionales,

(1974-1978), la Corse (1974- 1978).

- 18 Noël Barbe, « La mission du patrimoine ethnologique comme outil de gouvernamentalité », texte préparatoire à un séminaire sur l'histoire de la Mission du patrimoine ethnologique, *HALSHS*, [en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00353808/document>], 2008, 11 p.
- 19 Christian Bromberger, « Le patrimoine immatériel entre ambiguïté et overdose », dans *L'Homme*, n° 209, 2014, p. 143-151.
- 20 Luc Charles-Dominique, « Patrimonialisation des musiques traditionnelles du XIX^e siècle à nos jours », Canal-U, [en ligne : https://www.canal-u.tv/video/universite_de_nice_sophia_antipolis/5_patrimonialisation_des_musiques_tradi

comme la Fédération des musiques et danses traditionnelles (FMDT), et des communautés immigrées ont interprété le texte comme correspondant à leurs attentes²¹. Cette situation n'a pas été sans poser de problème car quand le DPRPS a voulu s'appuyer sur les ethnologues régionaux, ces derniers ont été plus que réticents à participer à la réflexion sur l'élaboration d'une méthodologie d'inventaire des pratiques vivantes. Ainsi, pour pallier cette tension interne et suite à un premier appel à projet, trois entités aux statuts divers et une postdoctorante ont été missionnées en 2008 pour réfléchir à la mise en place d'un inventaire :

- L'Institut National des Métiers d'Art (INMA)²², a abordé la problématique de la transmission des ateliers et des savoir-faire chez les artisans à Paris intramuros.
- Le Centre des musiques traditionnelles de Corse interrogeait le *Cantu in Paghjella* et son intégration sur la liste « Patrimoine en danger » de l'UNESCO.
- Une postdoctorante a centré son travail sur une communauté immigrée à Paris, la communauté mexicaine.
- L'Institut Occitan d'Aquitaine²³ posait la question des pratiques festives d'expression occitane dans une région-cadre.

Enfin la notion de PCI a été consacrée en droit français par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Les inventaires IREPI et IPIR (Université Laval)

Comme le Canada n'avait pas signé la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO – ni

tionnelles_du_xixeme_siecle_a_nos_jours.8191].

21 La Fédération des danses et musiques traditionnelles fut parmi les premières grandes fédérations à se saisir de la notion de PCI et à l'intégrer à leurs réflexions sur la pratique contemporaine des musiques traditionnelles.

22 Association d'utilité publique sous la cotutelle du Ministère de la culture et du Ministère de l'Économie et des Finances dont la mission est l'encouragement à la transmission des savoir-faire et la promotion des métiers d'art.

23 Opérateur pour la Région Aquitaine de la valorisation de la langue et la culture occitane.

même manifesté le désir de le faire dans un avenir proche²⁴ – et que, par conséquent, les possibilités du Québec de faire classer sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco des éléments de son patrimoine demeuraient à peu près inexistantes, il semblait opportun pour le Québec de développer une base de données multimédia interactive et participative en ligne, sous forme d'inventaire, pour faire connaître son patrimoine immatériel. Deux inventaires multimédia sont accessibles sur le Web : l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel (IREPI) et l'Inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec (IPIR)²⁵, qui proviennent d'une commande du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec adressée à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, dirigée par Laurier Turgeon, et son Laboratoire d'Enquête Ethnologique et Multimédia (LEEM) spécialisé dans le traitement multimédia de contenus ethnographiques sur le Web.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des études sur le folklore francophone canadien initiées par Marius Barbeau au Musée canadien des civilisations et Luc Lacourcière à l'Université Laval, en apportant des techniques multimédias de collecte et de partage des sources qui vont alimenter les Archives d'Ethnologie

24 Rappelons que, même si le Canada semble attaché à une notion de cogestion avec les communautés en jouant la carte du multiculturalisme, cet État n'a cependant pas ratifié la Convention de l'UNESCO (2003) probablement par crainte de voir l'équilibre politique délicat remis en cause, alors que la Convention encourage justement les États-parties à mener une politique d'ingérence active. Le gouvernement fédéral du Canada ne gère pas le domaine culturel et le délègue aux provinces. Au-delà de ce transfert de charges, il s'agit bien évidemment du problème des espaces culturels qui pourraient être reconnus par les communautés existantes sur leur territoire car les autochtones sont entrés dans un processus de reconnaissance de leurs terres ancestrales. Par conséquent, la province du Québec se trouve dans l'impossibilité de prétendre à une inscription d'un de ses éléments sur une des listes mondiales de reconnaissance ou de sauvegarde urgente du patrimoine culturel immatériel même si, paradoxalement le Canada a signé la Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) qui traite d'un plus grand nombre d'éléments culturels, tangibles et intangibles.

25 Voir les sites internet : www.irepi.ulaval.ca et www.ipir.ulaval.ca.

et de Folklore de l'Université Laval. Avec le projet IREPI débuté en 2003-2004, le Québec figure parmi les pionniers à mener un inventaire du PCI sur son territoire, suite à la Convention de l'UNESCO de 2003, en sélectionnant des catégories de personnes-ressources pour mener des enquêtes de terrain. L'UNESCO a, par la suite, insisté sur le fait que les pratiques ou expressions répertoriées soient collectives et non individuelles, afin de se démarquer du classement de « trésors humains vivants » sur le modèle japonais. Pour répondre à cette demande, le projet IREPI s'est tourné vers d'autres catégories que celle de l'individu-trésor humain, même si l'appellation « personne-ressource » reste utilisée : les enquêtes de terrain portent sur l'expression, l'espace culturel, l'organisme ou l'entreprise. C'est pourquoi la grille des pratiques culturelles proposée par Jean Du Berger²⁶ possède des limites sur le plan méthodologique, puisque sa nomenclature ne se réfère qu'à des pratiques – comme l'indique justement son titre – et ne s'ouvre pas à d'autres formes d'expressions. Une position médiane consisterait à inventorier des expressions culturelles au sens large en mettant l'accent sur sa spécificité ou sur un individu, résolvant ainsi la question de la reconnaissance des praticiens. Cependant la qualité et la quantité des informations recueillies dépendent le plus souvent de l'investissement des informateurs et de la préparation des ethnologues au terrain, confrontés à inventorier plusieurs fiches en peu de temps pour donner un portrait de la pratique. Ici se pose également la problématique que nous ne ferons que pointer dans le cadre de cet article : celle d'une position médiane entre une certaine forme (utopique ?) d'auto-désignation culturelle de la part des communautés, rêvée par l'UNESCO, et le regard voire l'action interventionniste des scientifiques pour identifier les éléments patrimoniaux.

Même si elle comprend toujours une fiche d'inventaire avec des champs classiques comme l'histoire de la pratique, les techniques employées, l'apprentissage ou la transmission de la pratique, ce projet de recherche s'appuie également sur de multiples nouvelles

26 Jean Du Berger, *Grille des pratiques culturelles*, Québec, Septentrion, 1997, 408 p.

INVENTAIRE DES RESSOURCES ETHNOLOGIQUES DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

ACCUEIL À PROPOS NOUVELLES ÉQUIPES ACTIONS CULTURELLES PUBLICATIONS PARTENAIRES

Suivez-nous sur Facebook !

À PROPOS

L'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel vise à identifier, à documenter et à valoriser des savoirs, des savoir-faire et des pratiques qui se trouvent sur le territoire du Québec et qui contribuent à sa richesse et à sa diversité.

L'objectif de cet inventaire est d'abord de connaître et de reconnaître les porteurs et porteuses de traditions et de permettre à l'ensemble de la population de découvrir ces personnes qui participent à la dynamique culturelle, économique et sociale de leur

DÉCOUVREZ LES PRATIQUES EN VEDETTES:

Chants et tambour sacrés Forge artisanale Mordilage d'écorces de bouleau Pêche blanche sur le Lac-Saint-Jean Fabrication de canot d'écorce La sculpture sur neige au Carnaval de Québec

Le site de l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel s'enrichit périodiquement de nouveaux articles et de documents multimédias.

RECHERCHE

MOTS-CLÉS CARTE TYPE DE PATRIMOINE TYPE DE PRATIQUE MÉDIAS

MOTS-CLÉS : RECHERCHER

Utilisez les guillemets (") pour rechercher une expression exacte.

Page d'accueil du site internet IREPI avec des champs de recherche par mots-clés, par cartographies, par typologies et par ressources numériques. En ligne sur : <<http://www.irepi.ulaval.ca/>>. Capture d'écran.

technologies pour valoriser ces travaux autrement que sous forme textuelle, à l'aide de multiples appareils high-tech (appareil-photo Canon 5D, balayeur laser 3D, etc.). Différents rendus multimédias sont possibles en fonction du résultat à obtenir : une vidéo panoramique (avec une caméra 360° qui enregistre les sons et images et les synchronise, produisant une « photographie qui bouge et produit du son » et recrée l'ambiance d'un lieu, comme un atelier de travail), ou encore la panophotographie sphérique qui permet de capturer un espace de façon intégrale (360° sur 180°) et de capter des atmosphères sonores. Il est d'ailleurs utilisé pour valoriser certains sites culturels faisant partie de la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO²⁷. Ces nouveaux procédés ethnographiques – entendus dans le sens de « collecte des données sur le terrain » – permettent

27 Voir le site internet www.patrimonium-mundi.org (consultée le 23/08/2016).

de saisir le rapport entre geste et espace, mais aussi d'accéder à des sites inaccessibles comme la maison d'André-Médard Bourgault, artiste issu d'une célèbre famille de sculpteurs sur bois à Saint-Jean-Port-Joli : les bas-reliefs en bois qui ornent son salon retracent l'histoire de sa famille²⁸. Il s'agit davantage d'un outil de mise en valeur plutôt que d'un outil d'étude, qui met l'accent sur une action ou un geste technique comme celui d'un sculpteur. La question de la production d'une vérité par l'image, caractéristique du cinéma ethnographique, trouve un écho particulier ici dans ces petits clips vidéos même si ces derniers ont avant tout un rôle de documentation et d'illustration. Ces « ethno-clips » n'évoquent plus seulement le discours des premiers réalisateurs de films documentaires québécois comme Pierre Perrault, préoccupés par la conservation des pratiques en voie de disparition et par la recherche d'une quête des racines et d'une identité : même s'ils restent attachés aux traditions québécoises, ils témoignent du caractère mouvant et dynamique inhérents aux formes d'expressions culturelles.

Ces projets ont trouvé des prolongements avec d'autres projets comme l'exposition physique et virtuelle « Manger ensemble » sur le patrimoine alimentaire au Québec, réalisée par le LEEM et le Musée de la civilisation²⁹ ; ou bien une application mobile « Découvrir Québec », réalisée entre 2013 et 2015, qui documente des points d'intérêts patrimoniaux dans la ville de Québec. En parallèle de ces projets, il existe également un inventaire tenu par le ministère de la Culture : le Registre du patrimoine culturel du Québec vient de s'ouvrir, depuis la loi de 2012, au patrimoine immatériel ainsi qu'aux personnages, événements et lieux historiques, aux côtés du patrimoine meuble et immeuble.

L'inventaire français du PCI et ses modélisations

Quand le travail de réflexion sur la conception d'outils et la méthodologie de l'inventaire du PCI a débuté avec les quatre

28 Voir la fiche d'inventaire sur IREPI : <http://irepi.ulaval.ca/fiche-andre-medard-bourgault-628.html> (consultée le 12/09/2016).

29 Voir le site internet : <http://mangerensemble.mcq.org/> (consulté le 12/09/2016).

opérations-pilotes (2008), animé surtout par deux acteurs, l'INMA et l'InOc Aquitaine, des contacts avaient déjà été pris avec Laurier Turgeon et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval. Le travail méthodologique d'inventaire du PCI a donc été pensé à partir de l'expérience québécoise avec une adaptabilité aux réalités institutionnelles et culturelles françaises telle que la définition des contours du concept de « communauté » qui a été rattachée aux praticiens et non aux identités communales³⁰. Par ailleurs l'accent a été mis sur les groupes de praticiens, avec collecte et croisement des données, et non sur l'individuation des praticiens, le retour à l'individu se réalisant par l'étude des pratiques artisanales dont souvent nous n'avons qu'un seul représentant. Une attention particulière a été portée aux éléments matériels constitutifs des pratiques, aux espaces qui leurs sont associés et aux modes de valorisation déjà existants. Nous pouvons ainsi avoir une déclinaison de fiches d'inventaire pour une même pratique qui, adossées les unes aux autres, font émerger les systèmes sociaux et culturels dans lesquels cette même pratique prend corps. Par ailleurs le mode de récolement des informations se faisant par la réalisation d'enquêtes de terrain – sons, films, photos –, il autorise l'exhumation d'archives privées donnant une profondeur sensible de l'histoire, au quotidien, des usages et des savoir-faire. Quant à l'écriture des fiches, elle se fait en relation avec les praticiens, ces derniers pouvant se saisir en totalité de la rédaction³¹.

Ces premières expériences menées entre 2008 et 2010 ont permis de saisir le point fondamental de la contextualisation systémique des pratiques qui ressurgit sur deux axes de traitement

30 Jean-Jacques Castéret et Patricia Heiniger-Castéret, « Un exemple de PCI des communautés culturelles françaises : l'inventaire-pilote du PCI d'expression occitane en région Aquitaine », dans *Le Patrimoine culturel immatériel et les collectivités infraétatiques* sous la direction de Leïla Lankarani et Francette Fines, Paris, A. Pedone, 2013, p. 41-54.

31 Patricia Heiniger-Castéret « La participation des communautés : les étudiants entre praticiens et « experts » », dans *3^e Rencontres internationales du patrimoine culturel immatériel en Bretagne*, Col Brug, Lorient, Bretagne Culture Diversité, 2018, p. 139-148.

du PCI : le diagnostic patrimonial et la valorisation des données.

La déclinaison en fiches d'une même pratique permet de saisir les éléments forts et surtout de repérer les éléments faibles qui mériteraient un renforcement financier ou institutionnel. Comment s'imaginer que la dynamique pratique de la pelote basque puisse être mise en danger par la disparition de savoir-faire artisanaux qui lui sont associés ? C'est ce qu'a bien montré le travail qui lui a été consacré et c'est à partir de ce diagnostic que peuvent être pensées des politiques de renforcement.

La valorisation des actions menées autour du PCI passe par plusieurs canaux dont la rubrique PCI du site du Ministère de la culture qui communique sur diverses manifestations, appels à projets et propose les fiches des pratiques qui entrent dans l'inventaire français. Cet outil permet de rendre compte au niveau national, et également au comité intergouvernemental de l'UNESCO, de l'avancée des travaux mais il présente l'inconvénient de ne s'intéresser qu'aux éléments, n'autorisant pas une interrogation dynamique et systémique. Pour ce qui est de l'exposition, c'est un média qui a été travaillé selon des axes variés avec comme double point central : la participation des communautés et des publics. Les quelques expériences qui ont été menées en France depuis 2012 ont exploré trois voies correspondant aux structures porteuses de ces initiatives³². La première de ces voies est résolument didactique, inaugurée par le Centre français du patrimoine culturel immatériel (CFPCI) de Vitré en 2012, elle a analysé le texte de la convention en présentant des exemples d'expressions internationales, nationales et régionales³³. Pour ce faire, le CFPCI s'est appuyé sur les fonds audiovisuels de la Maison des Cultures du Monde dont il est dépositaire, la collection d'objets constituée par Chérif Khaznadar et des documents prêtés par des associations bretonnes. À partir

32 Un colloque conclusif à l'exposition (*Extra*)ordinaire quotidien, intitulé « Exposer le patrimoine culturel immatériel », s'est tenu au Musée d'ethnographie de Bordeaux les 18 et 19 mai 2015 et a permis d'entendre les premières expériences françaises dans le domaine.

33 Voir : <http://www.cfpci.fr/actualites/le-pci-qu-est-ce-que-c-est-a-la-decouverte-du-patrimoine-culturel-immateriel-exposition-itinerante>

de cette première expérience, le CFPCI organise deux expositions annuelles centrées sur un type d'expression international ou national. Dans cette même veine, la structure régionale Bretagne Culture Diversité a élaboré, en 2015, une exposition itinérante sur les expressions du PCI en Bretagne à partir de fonds audiovisuels issus des collectes de Dastum, d'enquêtes menées pour l'occasion et d'éléments prêtés par des associations bretonnes³⁴. Le Parc Naturel des Ballons des Vosges opte en 2014 pour une exposition résolument participative, où les habitants du périmètre qui le désirent ont pu apporter un objet de leur quotidien accompagné d'un cartel racontant son histoire et son utilisation. En Aquitaine, nous avons inscrit la réalisation de l'exposition dans le programme de recherche sur les expressions du PCI débuté en 2008. Elle a mis en synergie les résultats des travaux menés par les étudiants et les chercheurs du laboratoire ITEM de l'Université de Pau, les actions portées par l'ethnopôle InOc Aquitaine et les praticiens qui ont interrogé la notion de PCI. Le travail de mise en exposition s'est fait avec l'équipe technique du Musée d'ethnographie de l'Université de Bordeaux (MEB) où nous avons tenté de mettre en œuvre l'imbrication des systèmes des pratiques et savoir-faire sur le territoire aquitain³⁵. Intitulée *(Extra)ordinaire quotidien*, elle s'est tenue au MEB de septembre 2014 à mai 2015. Ces expositions sont généralement accompagnées d'offres pédagogiques et culturelles.

La valorisation numérique est un élément qui s'adapte parfaitement au PCI et si l'exposition *(Extra)ordinaire quotidien* a été déclinée en exposition virtuelle³⁶, l'expérience la plus intéressante est celle qui est menée depuis 2015 par l'ethnopôle InOc Aquitaine dans la mise en application du web sémantique ou web 3.0 pour la réalisation du site de valorisation de l'inventaire français du

34 <http://www.bcd.bzh/fr/exposition-a-la-decouverte-du-patrimoine-culturel-immateriel-en-bretagne/>

35 Lucia Bienvenu et Patricia Heiniger-Casteret, « "(Extra)ordinaire quotidien" : exposer le patrimoine culturel immatériel », dans *In Situ* [En ligne], n°33, 2017, mis en ligne le 09 novembre 2017, <http://journals.openedition.org/insitu/15648>

36 <http://www.patrimoine-immateriel-aquitaine.org/>

PCI du Ministère de la culture³⁷. L'utilisation de cette technologie permet une consultation dynamique des documents attachés aux pratiques inscrites sur l'inventaire français en mettant en avant les interrelations sur lesquelles elles sont bâties et se régénèrent. Son adossement à l'encyclopédie libre Wikipédia par la réécriture des fiches en articles permet l'accès à la traduction des données à l'ensemble des langues de France et du monde, souligne la porosité des pratiques et des domaines de classifications et engage l'ensemble de la documentation vers une adaptation permanente par la participation collaborative des communautés de praticiens. Ainsi la consultation des données n'est pas assujettie à un circuit préconstruit, un système de mots-clés permet une approche plus large et plus ouverte du corpus.



Maquette de la page d'accueil du site « PCILab » avec trois entrées possibles: un module de recherche (barre de recherche par autocomplétion), une immersion guidée et une recherche cartographique. Capture d'écran.

37 Jean-Jacques Castéret et Mélanie Larché, « Le projet "PciLab" pour la valorisation numérique de l'inventaire français du PCI », dans *Patrimoine culturel immatériel et numérique* sous la direction de Marta Severo et Séverine Cachat, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 147-161.

Conclusion

D'après G. Ciarcia³⁸, les modes d'archivage sont inadéquats et le principe de l'inventorisation-type est aberrant pour toute forme d'anthropologie appliquée à des mémoires collectives et individuelles. Sans partager ces propos lapidaires, les modèles d'inventaire du PCI en France et au Québec restent encore perfectibles pour s'adapter aux réalités sociales et scientifiques contemporaines. Ces politiques singulières d'inventaire se réalisent dans l'esprit de la Convention, c'est-à-dire avec un primat accordé aux pratiques culturelles toujours vivantes et en conservant une importance à l'apport des praticiens dans la description de ces expressions. Ces inventaires posent toutefois la question de la conservation des données (photographies et surtout vidéos de plusieurs Go), sur des supports numériques par définition sans cesse en renouvellement : aujourd'hui prévalent le .mp3 (son) et le .mp4 (vidéo) mais il faudra nécessairement revoir ces formats d'ici quelques années pour pérenniser ces archives virtuelles. Ces inventaires posent également la question de leur utilisation comme ressources documentaires : que faire lorsque, par exemple, une personne enquêtée exprime des propos racistes lors de l'affaire Mohammed Merah en mars 2012, dont la poursuite policière est retransmise en direct à la radio durant une *pelèra* (pèle-porc ou tue-cochon), dans le cadre d'un événement familial et oubliant peut-être un peu trop rapidement la présence de l'enquêteur et de sa caméra qui conserve une donnée qui sera stockée dans un fonds d'archives ? L'inventorisation soulève ainsi des questions d'ordre éthique, entre archives ouvertes et archives fermées, même si le chercheur a obtenu l'autorisation des enquêtés pour la conservation et la diffusion de données personnelles (sons et images prises durant l'enquête).

38 Gaetano Ciarcia, *La perte durable. Rapport d'étude sur la notion de « patrimoine immatériel »*, Carnets du Lahic, n° 1, 2006, 76 p.